

La rigueur dans les activités éducatives, l'application de la méthode psychoéducative. À la mémoire de Gilles Gendreau, psychoéducateur

Introducing rigor in psychoeducational activities, a method. In memoriam for Gilles Gendreau, psychoeducator

Marc Le Blanc

Volume 43, numéro 1, 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061203ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061203ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue de Psychoéducation

ISSN

1713-1782 (imprimé)

2371-6053 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Le Blanc, M. (2014). La rigueur dans les activités éducatives, l'application de la méthode psychoéducative. À la mémoire de Gilles Gendreau, psychoéducateur. *Revue de psychoéducation*, 43(1), 121–142. <https://doi.org/10.7202/1061203ar>

Résumé de l'article

Gilles Gendreau a proposé aux psychoéducateurs et à l'ensemble des éducateurs spécialisés une méthode de travail pour animer des activités éducatives. Cet article rend hommage à cette contribution scientifique et professionnelle fondamentale pour le travail des psychoéducateurs. Il rend compte de l'application rigoureuse de la méthode psychoéducatives, ses huit opérations professionnelles et la structure d'ensemble des quatorze composantes interactives d'une activité. Cette méthode est d'abord présentée. Par la suite, l'article décrit par qui, en quelle quantité, à quelles activités, avec quelle intégralité et avec quelle conformité la méthode psychoéducative a été appliquée. En conclusion, les commentaires portent sur les conditions nécessaires à la formation à l'application de cette méthode de travail et sur l'encadrement utiles pour maintenir son application.

La rigueur dans les activités éducatives, l'application de la méthode psychoéducative. À la mémoire de Gilles Gendreau, psychoéducateur

*Introducing rigor in psychoeducational activities, a method.
In memoriam for Gilles Gendreau, psychoeducator*

M. Le Blanc¹

¹ École de psychoéducation
et École de criminologie,
Université de Montréal

Résumé

Gilles Gendreau a proposé aux psychoéducateurs et à l'ensemble des éducateurs spécialisés une méthode de travail pour animer des activités éducatives. Cet article rend hommage à cette contribution scientifique et professionnelle fondamentale pour le travail des psychoéducateurs. Il rend compte de l'application rigoureuse de la méthode psychoéducatives, ses huit opérations professionnelles et la structure d'ensemble des quatorze composantes interactives d'une activité. Cette méthode est d'abord présenté. Par la suite, l'article décrit par qui, en quelle quantité, à quelles activités, avec quelle intégralité et avec quelle conformité la méthode psychoéducative a été appliqué. En conclusion, les commentaires portent sur les conditions nécessaires à la formation à l'application de cette méthode de travail et sur l'encadrement utiles pour maintenir son application.

Mots-clés : opérations professionnelles, structure d'ensemble, activité psychoéducative

Abstract

Gilles Gendreau developed a method for specialized educators. It is compose of eight professional operations and fourteen components of an activity. This paper describe that method and its implementation in residential units for delinquents and problem behavior adolescents. The introduction of this method is describe en terms of quantity and types of activities and integrity and conformity. The paper concludes with propositions for the academic and on the job training of psychoeducators.

Key words: psychoeducational activities, professional operations, components of an activity.

Correspondance :

Marc Le Blanc
5340 Louis Colin, Montréal
Québec, Canada, H3T 1T3
marc.leblanc@umontreal.ca

À la mémoire de Gilles Gendreau, psychoéducateur

Gilles Gendreau a été la pierre angulaire du développement du modèle psychoéducatif de réadaptation des adolescents avec des troubles graves du comportement. Ce modèle s'est incarné dans le *Boscoville* classique, celui des années 1960 à 1985 (Le Blanc, 1983). Dans ce milieu et à l'École de psychoéducation de l'Université de Montréal, Gilles Gendreau a lancé et soutenu de nombreuses activités de recherches cliniques. Plus particulièrement, il a animé le développement du modèle psychoéducatif de réadaptation en affirmant, haut et fort, la nécessité d'un esprit et d'une pratique de recherche et développement. En outre, et cela constitue sûrement sa contribution fondamentale à la profession de psychoéducateur, il leur a légué une méthode originale qui s'affirme comme l'ossature de l'action éducative de ces professionnels. Cette méthode est l'arrimage de huit opérations professionnelles et d'une douzaine de composantes qui forment la structure interactive d'ensemble d'une activité. Nous remercions Gilles Gendreau pour l'ensemble de ses contributions essentielles à l'amélioration des services aux enfants et à leurs parents du Québec. C'est pour honorer la mémoire de Gilles Gendreau que nous présentons, à notre connaissance, la première implantation rigoureuse et systématique de la méthode psychoéducative.

Introduction

Le rapport Gendreau-Tardif (1999), le cinquième bilan de la situation de l'intervention de réadaptation depuis 1974 au Québec, était un plaidoyer vigoureux pour l'introduction, entre autres, de la rigueur dans les interventions en réadaptation. La rigueur étant prise dans son sens d'exactitude, de précision et de logique, c'est-à-dire l'application de méthodes ou de moyens raisonnés pour atteindre un but spécifiques. *Boscoville2000*, avec ses partenaires de centres jeunesse, a opté pour un outil dans le but d'augmenter de la rigueur dans les activités qui sont programmées par les unités de réadaptation. La méthode psychoéducative était cet outil, c'est-à-dire la conjugaison des opérations professionnelles de l'éducateur et de la structure d'ensemble d'une activité. Cette méthode a été conçue par Gendreau et développée à *Boscoville*, dans le cadre d'autres milieux d'intervention et de formations professionnelles (Gendreau, 1978, 2001). Elle a été rénovée par l'équipe de *Boscoville2000* dans le cadre de la préparation de DVDs (Gendreau, Lamoureux, Prince, Bernier, & Limoges, 2009) et de manuels de formation sur les opérations professionnelles (modules 1 à 9, Gendreau & Lamoureux, 2009) et sur les composantes de la structure d'ensemble d'une activité ou d'un milieu (modules 1 à 15, Gendreau, Prince, & Lévesque, 2006a; Gendreau & Prince, 2006b; Gendreau, Prince, & Bernier, 2006c).

1. La méthode psychoéducative

Une activité éducative a pour but d'assurer la formation et le développement d'un être humain. Elle se distingue du passe-temps qui se présente comme un façon agréable d'occuper le temps. Techniquement, l'activité éducative est définie par Le Blanc et Gendreau (2002) comme un moment de vie ou une situation d'apprentissage qui comprend un ensemble d'actes ou d'exercices visant à répondre à des besoins humains, ceci dans un cadre spatio-temporel particulier. L'activité

éducative répond ainsi à des exigences nées de la nature, de la vie sociale ou de la réadaptation.

Le moment de vie ou la situation d'apprentissage peut être une séance qui se situe très précisément dans l'espace et le temps ou une session qui comprend plusieurs séances d'une même activité éducative, ces dernières s'échelonnent sur une période délimitée dans le temps. Par exemple, l'enseignement d'habiletés pour la communication comprend des séances d'une heure et demi chaque semaine pendant une session d'une durée de quinze semaines puisqu'il y a quinze habiletés à enseigner.

Selon Renou (2005), une activité éducative comprend trois phases pour le psychoéducateur : la préparation de l'activité, sa mise en œuvre et l'évaluation post activité. Pour sa part, une séance d'une activité comporte quatre étapes pour les participants : la transition, la mise en train, la production et le retour sur la séance, celui-ci comprend une évaluation de la mise en œuvre et de ses résultats. Qu'il s'agisse d'une session, d'une séance ou d'une intervention sur le champ, une activité éducative requiert toujours l'application, consciente ou inconsciente, des opérations professionnelles par le psychoéducateur, ceci tout en tenant compte des composantes interactives de la structure d'ensemble de l'activité en cause.

1.1. Les opérations professionnelles

Les huit opérations professionnelles qui soutiennent une activité éducative et les rapports entre elles sont illustrées à la Figure 1. Cette figure et les définitions qui suivent sont une adaptation limitée à une activité éducative des textes de Gendreau (1978, 2001) et des définitions proposée dans les DVDs (Gendreau, Lamoureux, *et al.* 2009) et le manuel de formation (Gendreau & Lamoureux, 2009).

1. L'observation. Le psychoéducateur qui observe centre son attention sur un phénomène relatif à une activité, sans vouloir le modifier, à l'aide de moyens d'investigation et d'observations qui sont appropriés à la situation. De ces moyens d'investigation et de ces observations in vivo découlent des constatations. Les moyens d'observation sont le dossier cumulatif, l'entrevue, l'appel téléphonique, le questionnaire, le test, etc. En plus, il réalise différents types d'observation en vécu partagé : l'observation participante, engagée ou méthodique. Il s'agit de voir, de lire et de décrire le phénomène en observation dans son contexte. Cette opération prend place, en regard du contenu de l'activité, avant celle-ci, tout au long de cette dernière et après qu'elle soit terminée.

2. L'évaluation des observations. Le psychoéducateur apprécie le contenu des observations. Cette interprétation des conduites d'une personne dans des situations ou pour les phénomènes observés leur donne un sens. Elle permet de formuler des hypothèses en fonction d'un cadre de référence qui sont indépendantes des constatations elles-mêmes. Il s'agit de classer, de comprendre, d'interpréter et de formuler des hypothèses qui rendent compte des observations directes et indirectes.

3. La planification. Le psychoéducateur conçoit une activité. Il détermine les objectifs à poursuivre, les moyens de les atteindre, la séquence des opérations et la démarche d'évaluation des résultats. Une planification peut être faite en retrait, c'est-à-dire avant une activité, ou sur-le-champ, c'est-à-dire pendant une activité.

4. L'organisation. Le psychoéducateur met en place les conditions nécessaires à la mise en œuvre de l'activité. Bien qu'ordinairement exécutée avant une activité, cette opération peut également se faire sur-le-champ, c'est-à-dire pendant l'activité devant une situation nouvelle. Il s'agit d'agencer, d'aménager, d'assembler, d'ordonner et de structurer les moyens pour mettre en œuvre efficacement l'activité.

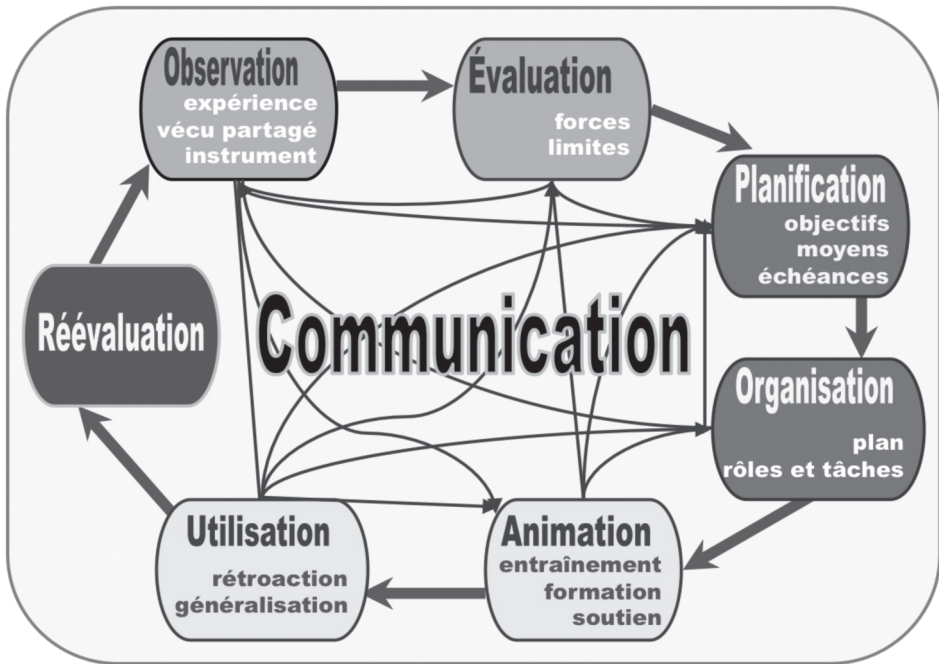


Figure 1 . Les opérations professionnelles de la méthode psychoéducative. Extrait de Le Blanc (2011).

5. L'animation. Le psychoéducateur aide une personne ou un groupe de personnes à prendre contact avec les contenus particuliers de l'activité. Ces contenus sont susceptibles, dans un premier temps, de créer chez les participants un déséquilibre à leur mesure et, dans un deuxième temps, à faire appel à un mouvement de rééquilibrage de leur part. Ce mouvement est déclenché, modulé et régulé par le contenu de l'activité et la nature de l'animation. L'animation est engagée et méthodique. Pendant l'animation de l'activité, le psychoéducateur révisé, selon les exigences de la situation, certaines ou toutes les opérations professionnelles précédentes pour une ou plusieurs des composantes de la structure d'ensemble de l'activité.

6. L'utilisation. Cette opération comporte deux niveaux de liens que le psychoéducateur doit faire émerger à la conscience des participants à une activité. Au premier niveau, il aide les participants à apprécier quels sont les éléments de la réalité qui sont impliqués dans l'activité. Le psychoéducateur propose un sens aux contenus de l'activité. Au second niveau, il soutient les participants à généraliser les apprentissages contenus dans l'activité à des situations et à des milieux de vie différents. L'utilisation peut être faite de façon spontanée ou de façon planifiée grâce à des exercices précis pendant ou après l'activité. Le but ultime de l'utilisation pour le psychoéducateur est d'amener le participant à faire des liens entre sa manière de penser, de vivre ses émotions et de se comporter, ainsi qu'avec les attentes et les réactions de son environnement à ses pensées, ses émotions et ses comportements.

7. L'évaluation de la mise en œuvre et des résultats. Par cette opération, le psychoéducateur fait le point sur le déroulement et les résultats d'une séance ou d'une session d'une activité qui a été mise en œuvre afin d'en dégager les forces et les limites. Celles-ci peuvent relever des objectifs choisis, du psychoéducateur, des participants, du milieu, des moyens appliqués, de la séquence des opérations ou de tous les autres composants de l'activité. L'évaluation post activité peut être faite sous forme d'un bilan ponctuel après chacune de ses séances ou encore d'un bilan global à la fin de l'activité. Elle porte sur la mise en œuvre de l'activité et les résultats obtenus. Elle consiste à classer, constater, comparer, estimer et rétroagir.

8. La communication. Cette opération consiste à échanger sur n'importe lesquels des éléments de la préparation, de la mise en œuvre et de l'évaluation d'une activité, ceci verbalement ou par écrit. Ces échanges d'informations s'accomplissent avec une ou plusieurs personnes impliquées dans l'action éducative à différents titres, en particulier avec les collègues de l'équipe. La communication peut avoir un caractère formatif, c'est-à-dire avoir pour but d'influencer une personne, ou un caractère fonctionnel, c'est-à-dire assurer la cohérence entre les actions des intervenants.

Ces huit professionnelles opérations doivent devenir une « seconde nature » pour le psychoéducateur. Elles sont alors appliquées sans y penser consciemment et en détail. Il les exécute pour préparer, mettre en œuvre et évaluer n'importe lesquelles de ses actions relatives à une activité. En plus, il est capable de les exécuter en animant une séance d'une activité ou dans le cadre d'une intervention sur-le-champ. Lors de la préparation de l'activité, ce sont les opérations de l'observation, de l'évaluation des observations, de la planification et de l'organisation qui sont appliquées d'une manière prépondérante. Boscoville2000 a préparé un guide et un formulaire pour la préparation d'une activité à l'aide des opérations professionnelles (Prince, Bernier, & Lamoureux, 2008). La mise en œuvre de l'activité appelle d'abord les opérations de l'animation et de l'utilisation, mais elle peut requérir une révision des opérations de l'observation, de l'évaluation des observations, de la planification, de l'organisation, de l'animation et de l'utilisation compte tenu d'observations nouvelles pendant ou après une séance d'une activité éducative. L'évaluation de la mise en œuvre et des résultats implique de colliger

des observations sur le déroulement de l'activité et ses résultats et, ensuite, de les apprécier en regard du but et des objectifs de l'activité. Boscoville2000 a préparé un guide et un formulaire pour l'évaluation d'une activité préparée et animée avec la méthode psychoéducative (Prince, Lamoureux, & Bernier, 2009).

Théoriquement, les huit opérations professionnelles constituent une séquence hiérarchique qui va de l'observation à l'évaluation post activité. Par contre, pendant la mise en œuvre de l'action éducative proprement dite, la séquence devient souvent circulaire comme l'indiquent les flèches qui retournent en arrière à la Figure 1. Ces flèches qui rejoignent des opérations qui les précèdent permettent d'harmoniser le contenu de chaque opération les unes aux autres ou de les ajuster en raison de nouvelles observations qui remettent en cause le contenu d'une opération précédente. Par exemple, tel aspect de l'organisation de l'activité, la nature et l'agencement des sièges, semble dysfonctionnel et cette situation exige de nouvelles observations et leur interprétation de manière à trouver un aménagement de l'espace qui favorise davantage la communication entre les participants à l'activité.

Il faut aussi noter que l'opération de la communication est inscrite à la Figure 1 comme un fond de page. Cette localisation visuelle permet d'exprimer que cette opération est toujours présente pendant toutes les autres opérations. Puisque l'éducateur travaille en équipe, il doit communiquer avec ses collègues constamment. Il échange avec les membres de son équipe sur ses observations, son évaluation de ses dernières, sa planification, son organisation, son animation et son évaluation de la mise en œuvre et des résultats, même sur sa communication. Il échange également sur son activité éducative avec ses collaborateurs de son organisation, les participants et les parents.

1.2. Les composantes de la structure d'ensemble d'une activité

Si le premier axe de la méthode psychoéducative est constitué des huit opérations professionnelles du psychoéducateur, le deuxième axe est formé des composantes de la structure d'ensemble d'une activité. La Figure 2 illustre la position et les interactions entre les composantes de la structure d'ensemble d'une activité éducative. Le nombre de composantes de la structure d'ensemble d'une activité a progressé à travers le temps. Il a augmenté de dix (Gendreau, 1978) à treize (Gendreau, 2001; Gendreau, Prince, & Lévesque, 2006a; Gendreau & Prince, 2006b; Gendreau, Prince, & Bernier, 2006c) et il pourrait devenir quatorze avec l'ajout de l'équipe qui était, jusqu'à maintenant, sous-entendue dans la composante « éducateur ». Les définitions des composantes sont les suivantes.

Les acteurs d'une activité éducative

1. Le participant : le point focal de l'action éducative; il a des difficultés graves d'adaptation communes et spécifiques sur les plans comportemental, psychologique et social.

2. Le psychoéducateur : il dispose d'un savoir, d'un savoir être et d'un savoir-faire qui lui sont personnels et spécifiques à sa profession et sa tâche.

3. L'équipe : elle se caractérise par une organisation formelle et informelle et un fonctionnement psychosocial particulier.

4. Le groupe de pairs : il se manifeste par une organisation formelle et informelle et un fonctionnement psychosocial distinct.

5. Les parents : des aidants naturels avec des caractéristiques communes et particulières qu'il faut informer, aider et préparer au retour du participant dans sa famille.

6. Les autres professionnels : des collaborateurs de différentes professions qu'il faut informer et avec qui il faut se coordonner.

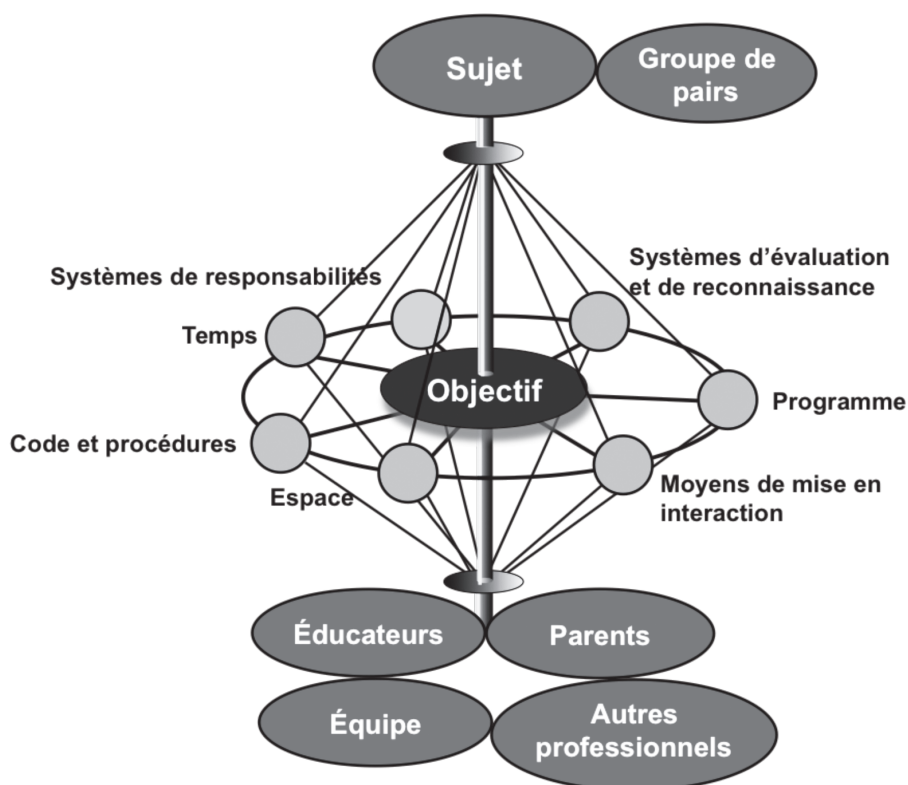


Figure 2. Les composantes interactives de la structure d'ensemble d'une activité éducative. Extrait de Le Blanc (2011).

L'objectif d'une activité éducative

7. L'objectif d'une activité éducative : il constitue la base stratégique de l'alliance entre les acteurs de l'activité (le participant, le psychoéducateur, les parents et les autres professionnels). Il est indissociable des caractéristiques des adolescents et de leurs familles, de la culture professionnelle du psychoéducateur et des possibilités qu'offre le milieu pour l'action éducative. Il est calibré par le psychoéducateur qui met en œuvre les moyens pour l'atteindre. Il est signifiant pour les participants et les parents.

Les composantes structurelles d'une activité éducative

8. Le temps : il s'agit particulièrement ici du temps « objectif » qui articule le vécu partagé et qui se traduit dans les horaires quotidien, hebdomadaire, mensuel, trimestriel ou annuel. À cette dimension doit être ajoutée une dimension du temps « subjectif » en lien avec les perceptions individuelles du psychoéducateur et du participant dont les premiers ont intérêt à tenir compte dans l'animation d'une activité éducative.

9. L'espace : les participants et le psychoéducateur vivent l'activité dans un espace donné qui est aménagé d'une manière spécifique. L'espace a aussi son côté « subjectif » du fait qu'il existe une perception individuelle de cette composante et ce tant chez le participant que chez le psychoéducateur.

10. La programmation de l'activité éducative : cette composante comporte une séquence d'opérations qui se répètent ou qui changent pendant une période de temps donné. Elle a pour fonction d'encadrer, de soutenir, d'alimenter, d'enseigner et de stimuler les participants à poursuivre les objectifs de l'activité.

11. Les moyens de mise en interaction d'une activité éducative : Il s'agit des façons que le psychoéducateur choisit pour mettre le participant en interaction avec le contenu de l'activité, les autres composantes structurelles et avec lui-même. Les moyens de mise en interaction sont des techniques du maniement des pensées, des sentis et des comportements pour l'atteinte des objectifs de l'activité.

12. Le système des responsabilités d'une activité éducative : il s'agit de tâches, de rôles ou de fonctions qui sont octroyés aux participants à l'activité selon leur autonomie et la logique organisationnelle de l'activité. Il soutient la démarche pour l'atteinte des objectifs de l'activité éducative.

13. Le code et les procédures d'une activité éducative : le code est constitué de l'ensemble des règles adoptées qui actualisent les normes de la conduite concernant les relations entre les personnes, avec les objets matériels et avec les moyens de mise en interaction du programme de l'activité. Les procédures sont les façons de faire, les démarches et les méthodes à suivre dans le cadre de l'activité. Elles changent selon les

contextes et les personnes.

14. Le système d'évaluation et de reconnaissance d'une activité éducative : l'évaluation de la participation à l'activité se concrétise par des critères qui sont employés comme points de référence pour apprécier cette dernière et le progrès des participants dans l'activité, ceci par le psychoéducateur et les participants eux-mêmes. Pour sa part, la reconnaissance se manifeste par des moyens informels, verbaux et comportementaux, qui sont exprimés sur le champ et des moyens formels qui sont prévus à l'avance pour reconnaître et encourager la qualité de la participation et le progrès des participants.

Le modèle de la structure d'ensemble interactive d'une activité éducative, à la Figure 2, illustre que les quatorze composantes sont en interaction et qu'un équilibre s'établit entre le contenu particulier de chacune d'entre elles. Cet équilibre réfère au fait que l'objectif est le point focal autour duquel la psychoéducatrice harmonise les composantes structurelles et interactionnelles pour favoriser son atteinte. Pour arriver à un équilibre approprié, la psychoéducatrice ajuste d'abord toutes les autres composantes aux caractéristiques des participants à l'activité, c'est-à-dire aux capacités, aux excès et aux déficits dominants de l'ensemble des sujets qui seront présents à l'activité. En conséquence, aucune des autres composantes ne peut pas faire office d'objectif pour une activité spécifique, quelles soit structurelle (le temps, l'espace, le code et les procédures, le programme) ou interactionnelle (les systèmes d'évaluation et de reconnaissance et de responsabilités, les acteurs, les moyens de mise en interaction).

Par contre, deux composantes font partie de la même équation fondamentale. Il s'agit de l'objectif de l'activité et des caractéristiques des participants à l'activité. Cette équation de première nécessité est déterminante pour la définition du contenu de toutes les autres composantes lors de la préparation, de la mise en œuvre et de l'évaluation post d'une activité éducative. Donc, les douze autres composantes doivent être planifiées, organisées, animées et utilisées dans le but de n'atteindre que l'objectif choisi. Ce dernier découle directement des caractéristiques des participants à l'activité. L'objectif n'émane pas des caractéristiques ou des besoins des autres acteurs de l'activité, ni des autres composantes structurelles ou interactionnelles. Il est donc essentiel que le psychoéducateur, qui anime une activité éducative, s'assure que toutes les composantes sont définies en fonction de l'objectif, lequel est toujours déterminé par les caractéristiques des participants à l'activité éducative.

2. L'application de la méthode psychoéducative

Le projet de recherche et développement de Boscoville2000 a défini la rigueur demandée par le rapport Gendreau-Tardif (1999) comme l'application de la méthode psychoéducative, c'est-à-dire l'application des opérations professionnelles et de la structure d'ensemble d'une activité éducative, ceci pour toutes les activités de la programmation du service qui participait au projet.

2.1. L'application de la méthode psychoéducative : par qui ?

La méthode psychoéducative a été appliquée par 163 éducateurs entre 2005 et 2010, ceci dans huit unités de réadaptation de quatre centres jeunesse du Québec. Il s'agissait de trois unités pour adolescentes, de trois unités pour des garçons de 14-18 ans et de deux unités pour des garçons de 12-14 ans.

Ces éducateurs affichaient les caractéristiques suivantes selon Le Blanc (2011). La proportion des femmes a augmenté de 36 à 66 % du personnel éducatif pendant la période observée. Parmi les éducateurs, 24 % possédait un baccalauréat en psychoéducation et 69 % un diplôme technique du collégial. Les éducateurs étaient de plus en plus jeunes pendant la période de l'implantation de la méthode psychoéducative (la proportion des éducateurs les plus âgés, de 37 ans et plus, a diminué de 37 à 21 %) et de moins en moins expérimentés (la proportion des éducateurs avec dix ans d'expérience et plus a diminué de 45 à 22 %). Le Blanc (2011) rapporte que la maîtrise de soi de ces éducateurs était normative et supérieure à celle d'échantillons d'enseignants et d'adultes de la population. En outre, les éducateurs malhabiles étaient minoritaires, seulement 16 % privilégiaient une distance affective, un évitement de l'engagement thérapeutique, de l'impatience et de l'autoritarisme.

Le Blanc (2011) note aussi que la moitié des éducateurs avaient participé au Programme national de formation de l'Association des centres jeunesse du Québec. Tous les éducateurs ont reçu une formation de trois jours sur la méthode psychoéducative. Elle était dispensée par le personnel de Boscoville2000. En outre, cet organisme assignait un agent de développement à chacune des unités de réadaptation à raison de deux jours par semaine. Ces professionnels, dont des psychoéducateurs, avaient participé à une formation de base et une formation avancée sur la méthode psychoéducative, ceci principalement avec Gilles Gendreau. Ces derniers accompagnaient les éducateurs pour préparer, mettre en œuvre et évaluer leurs activités grâce aux opérations professionnelles et avec la structure d'ensemble d'une activité.

En plus de la formation spécifique en cours d'emploi sur la méthode psychoéducative, les éducateurs avaient à leur disposition un guide et un formulaire pour la préparation d'une activité (Prince, Bernier, & Lamoureux, 2008) et un guide et un formulaire pour l'évaluation d'une séance et d'une session d'une activité (Prince, Lamoureux, & Bernier, 2009). L'emploi de ces formulaires était demandé par Boscoville2000 pour toutes les activités d'enseignement des habiletés sociales et pour les activités coutumières lorsque cela était pertinent. En plus, les agents de développement assignées aux unités de réadaptation devaient valider la préparation de l'activité avant quelle ne soit mis en œuvre, ainsi que son évaluation post activité avant qu'elle ne soit répétée dans le cadre d'une programmation annuelle.

2.2. L'application de la méthode psychoéducative : intensité et intégralité ?

Les plans d'implantation annuels des huit unités de recherche et développement de Boscoville2000 prévoyaient que les responsables d'une activité d'apprentissage en groupe d'habiletés sociales devaient préparer, mettre en

œuvre et évaluer chacune de leurs activités avec la méthode psychoéducative, ceci chaque fois qu'une nouvelle session de ces activités était programmée. Le programme de réadaptation cognitivo-comportemental (PCC : Le Blanc, Proulx, Dionne, *et al.* 1998; Le Blanc & Trudeau Le Blanc, 2012) prévoyait des activités d'une durée de quinze semaines sur les habiletés pour la communication (Le Blanc & Trudeau Le Blanc, 2010), les moyens et les habiletés pour la gestion du stress (Trudeau Le Blanc & Bernier, 2008), les moyens et les habiletés pour la régulation de la colère (Trudeau Le Blanc, Le Blanc, & Bernier, 2007), la démarche et les habiletés pour la résolution d'un problème (Le Blanc & Trudeau Le Blanc, 2010) et la gestion de la consommation des substances psychoactives (Le Blanc & Trudeau Le Blanc, 2008).

L'agent de développement de l'unité était donc disponible pour rencontrer et guider les responsables de l'activité pendant les phases de la préparation, de la mise en œuvre (quinze semaines) et l'évaluation post session d'une activité du PCC. Il devait valider la préparation avant que l'activité soit mise en œuvre et il devait faire de même pour son évaluation au terme d'une session. La validation consistait à vérifier si le contenu de la méthode psychoéducative était respecté selon le niveau de formation et d'expérience de chaque éducateur. En outre, il était disponible pour conseiller les éducateurs tout au long de la mise en œuvre de leur activité. Ces préparations, mises en œuvre et ces évaluations post sessions devaient être archivées à l'unité pour servir lors de la prochaine session de la même activité sur les habiletés sociales du PCC.

À mesure que l'implantation des activités sur les habiletés sociales progressait, les plans d'implantation annuels des unités prévoyaient que d'autres activités de la programmation des unités résidentielles de réadaptation - activités coutumières - soient préparées, mises en œuvre et évaluées avec la méthode psychoéducative. Les équipes des unités de réadaptation avaient le choix des activités coutumières auxquelles appliquer la méthode psychoéducative. C'était généralement des activités nouvelles ou qui posaient certains problèmes d'animation.

Au cours des cinq années du projet de recherche et développement de Boscoville2000, 461 activités ont été préparées avec la méthode psychoéducative dans les unités qui implantaient le PCC. L'application de la méthode psychoéducative a été progressive au cours des cinq années du projet de Boscoville2000. La Figure 3 montre que la préparation des activités a présenté une progression fulgurante la troisième année, un saut de 80 à 140 activités éducatives. Cette progression a été le résultat de deux facteurs.

Premièrement, elle provient de la demande continue du projet de Boscoville2000 d'offrir, chaque semaine, un plus grand nombre d'activités sur les habiletés sociales et thématiques du PCC (de 58 à 76). Il était attendu que quatre de ces six activités devraient être animées chaque semaine et que ces sessions se répétaient toute l'année. Deuxièmement, elle résulte, en plus, de l'augmentation de la préparation d'activités autres que celles du PCC, ceci toujours à la demande des responsables du projet de Boscoville2000 (de 26 à 66). Les autres activités qui ont été préparées étaient des activités coutumières dans la programmation d'une unité

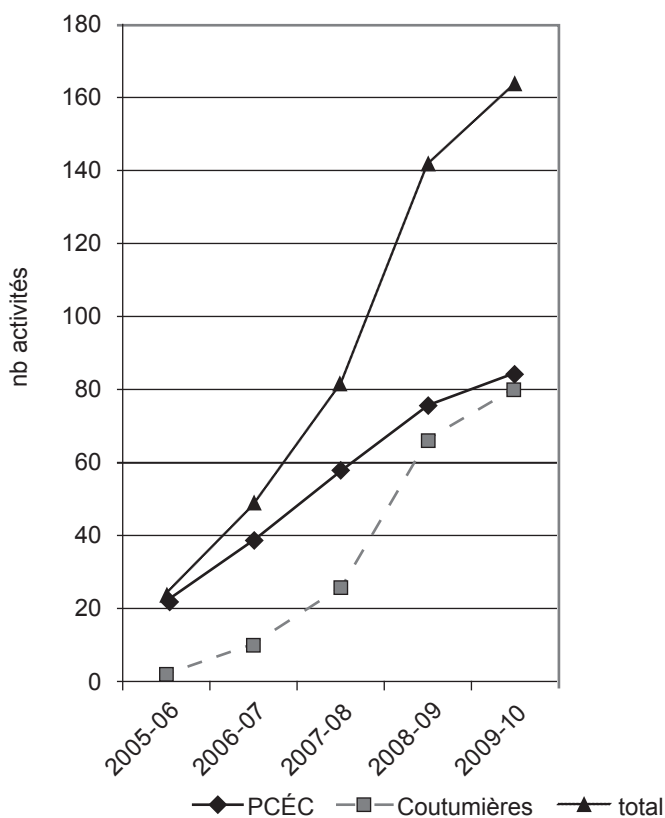


Figure 3. L'évolution de l'implantation de la méthode psychoéducative.
Extrait de Le Blanc (2011).

résidentielle de réadaptation : activités physiques, de routine, culturelles, de loisir, d'expression, etc. Au terme de la période d'implantation de cinq ans, les activités coutumières sont devenues aussi nombreuses à être préparées, mises en œuvre et évaluées avec la méthode psychoéducative (80 activités coutumières versus 84 activités du PCC). La courbe de l'implantation de la méthode psychoéducative était comparable dans toutes les unités de réadaptation.

Si l'implantation de la méthode psychoéducative a été intense, le respect des trois phases d'une activité psychoéducative a été déficient au niveau de l'opération professionnelle de « l'évaluation post activité ». En effet, seulement 30 % des activités préparées et mises en œuvre (136) ont été évaluées avec la méthode psychoéducative à la fin d'une session. Cette proportion variait beaucoup selon le type d'activité. L'évaluation post session était appliquée à 41 % des activités du PCC et à 20 % des activités coutumières.

En somme, l'application de la méthode psychoéducative est devenu de plus en plus fréquente pour toutes les activités de la programmation des unités de

réadaptation. Son intensité est donc devenu de plus en plus significative. Elle a touché l'ensemble des activités sur les habiletés sociales (communication, stress, colère et résolution d'un problème) et thématiques (responsabilisation face à la sexualité et gestion de la consommation des substances psychoactives) du PCC qui étaient programmées annuellement. Elle a aussi été appliquée à un nombre significatif des activités coutumières.

Il est clair que l'intensité progressive de l'implantation de la méthode psychoéducative a été remarquable pendant les cinq années du projet de recherche et développement de Boscoville2000. Toutefois, trois conditions particulières expliquent cette performance. Premièrement, les équipes des unités de réadaptation ont accepté de participer à une démarche de recherche et développement et elles s'y sont investis totalement. Deuxièmement, les éducateurs se sont impliqués dans une formation de base préalable à leur démarche d'appropriation la méthode psychoéducative. Troisièmement, ils ont coopérés à un accompagnement dans la mise en œuvre de la méthode psychoéducative et au monitoring de leurs pratiques. Par contre, il n'en demeure pas moins que le respect de l'intégralité des trois phases de cette méthode psychoéducative était défaillant. En effet, si la préparation et la mise en œuvre des activités respectaient les opérations professionnelles, l'évaluation post session des activités n'atteignaient que le tiers de l'ensemble des activités soumises à la méthode psychoéducative. Elle atteignait tout au plus 40 % pour les activités du PCC pour lesquelles le projet de recherche et développement a été plus vigilant au niveau de l'accompagnement, du monitoring et de l'intervention des agents de développement.

2.3. L'application de la méthode psychoéducative : à quelles activités ?

Les plans d'implantation des unités de réadaptation prévoyaient que toutes les activités sur les habiletés sociales (communication, stress, colère, résolution d'un problème), ainsi que les activités thématiques (responsabilisation face à la sexualité et la consommation des substances psychoactives), devaient être préparées et évaluées avec la méthode psychoéducative, ceci à chaque fois que les unités de réadaptation les offraient. Par contre, les unités avaient le choix d'appliquer ou pas la méthode psychoéducative à toutes les autres activités de la programmation, les activités coutumières dans une programmation de réadaptation en milieu résidentiel. La Figure 4 présent la répartition des activités.

Il en a résulté que 61 % des activités préparées étaient celles du PCC, à savoir les quatre activités sur les habiletés sociales (46 %) et les deux activités thématiques (15 %). Les activités coutumières d'un programme de réadaptation en milieu résidentiel qui ont été préparées étaient les suivantes, selon l'ordre de fréquence à la Figure 4 : des activités physiques (9 %), des routines (7 %), des activités d'expression (6 %), des activités culturelles et de loisir (6 %), des activités manuelles (3 %), des activités spéciales (3 %), la plupart du temps il s'agissait d'une activité comme la fête de Noël, une sortie, la St-Valentin, etc., des activités de milieu (système de cotation, rencontre de groupe, système de responsabilités) (2 %) et les activités suivantes étaient préparées rarement (moins de 1 %) : temps libres, travaux scolaires, travail de parents.

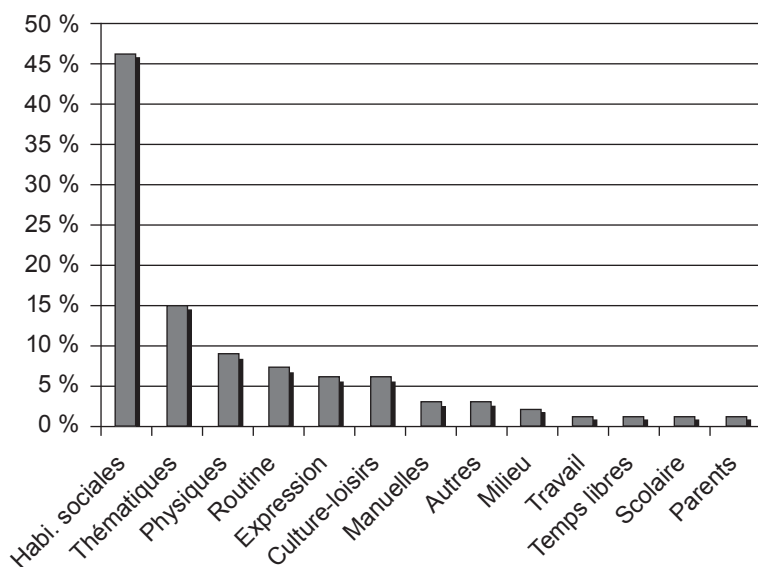


Figure 4. Les types des activités qui ont été préparées, animées et évaluées avec la méthode psychoéducative. Extrait de Le Blanc (2011).

En somme, il ressort que l'application de la méthode psychoéducative aux activités coutumières d'un programme résidentiel de réadaptation représente une démarche de généralisation de cette dernière à l'ensemble de la programmation des unités. Toutefois, il faut reconnaître que les éducateurs se sont intéressés principalement qu'à quatre catégories d'activités en dehors de celles du PCC. Il s'agit des activités physiques, des routines, des activités d'expression et des activités culturelles et de loisir. Chacune d'entre elles représente un peu plus de 5 % des activités auxquelles la méthode psychoéducative a été appliquée parce que les éducateurs, de leur propre initiative, considéraient que ces dernières avaient davantage besoin d'une telle révision. Ce sont aussi des activités, qui selon l'analyse des chefs d'unités, demandaient une révision de leur durée et de leur contenu à la suite d'un bilan de la programmation de l'ensemble des activités dans toutes les unités (Le Blanc, 2011). Un autre facteur a influencé le choix de ces activités, il s'agissait de la nécessité de trouver un espace-temps adéquat pour les activités du PCC qui constituaient le cœur des nouvelles pratiques que Boscoville2000 et ses partenaires des centres jeunesse avaient convenu d'implanter.

2.4. L'application de la méthode psychoéducative : comment ?

Les activités préparées avec la méthode psychoéducative ont été animées par 707 éducateurs. Les guides sur les habiletés sociales (Le Blanc & Trudeau Le Blanc, 2008, 2010; Trudeau Le Blanc & Le Blanc, 2010; Trudeau Le Blanc, Le Blanc, & Bernier, 2007, 2008) demandaient que chaque activité soient animée par deux éducateurs, un responsable et un comitateur. Les présences dans les unités de réadaptation étaient généralement assumées par des dyades d'éducateurs. Un

éducateur ou une dyade d'éducateurs pouvait animer plus d'une activité ou une même activité plusieurs fois au cours des cinq années du projet de Boscoville2000. Pour 49 % (228) des activités, principalement celles du PCC, il y avait un animateur et un coanimateur tel que demandé. Pour les autres activités (233, 51 %), il y avait soit deux animateurs sur un pied d'égalité ou un seul animateur, particulièrement pour les activités coutumières.

La Figure 5 décrit le déroulement de l'application de la méthode psychoéducative, les périodes pendant lesquelles les trois phases de cette dernière sont exécutées (les données rapportées sont des médianes). Dans l'ensemble, les activités sont préparées, mises en œuvre et évaluées sur une période de 133 jours. Elles sont préparées sur une période de treize jours. Elles débutent huit jours plus tard. Elles s'étalent sur 92 jours. L'évaluation post session est terminée vingt jours plus tard. Parmi les activités pour lesquelles la méthode psychoéducative a été appliquée, 59 % étaient des nouvelles préparations (270) et 34 % étaient une mise à jour d'une préparation précédente par le même éducateur ou un éducateur différent. Dans la moitié des cas, l'agent de développement a rencontré l'éducateur une fois lors de la préparation et une fois lors de l'évaluation post activité. De plus, pour 38 % (168) des activités, au moins une séance a été évaluée, mais 70 jours après le début de l'activité. Pour 14 % des activités (67), l'agent de développement a rencontré les responsables de l'activité une fois lors de la phase de l'évaluation post session.

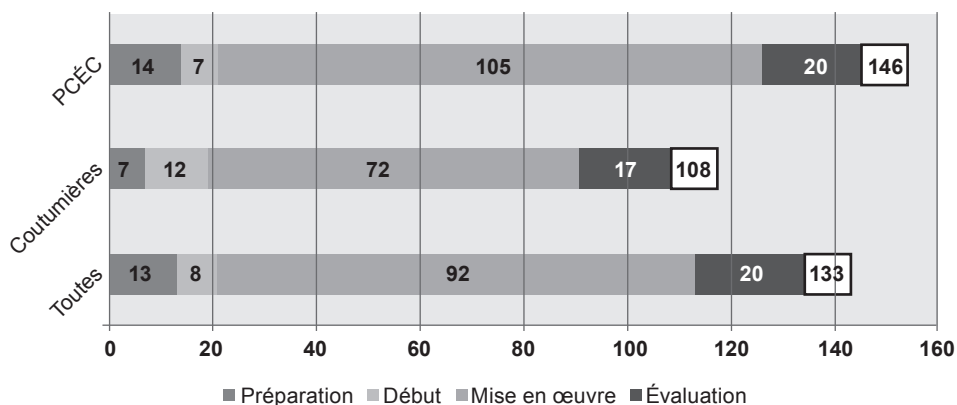


Figure 5. Le déroulement de l'application de la méthode psychoéducative. Extrait de Le Blanc (2011).

La répartition des phases de l'application de la méthode psychoéducative est plus courte pour les activités coutumières que pour les activités du PCC, respectivement 108 jours et 146 jours. Les activités coutumières sont préparées sur sept jours et elles débutent douze jours plus tard. La mise en œuvre est répartie sur 72 jours et l'évaluation post activité prend dix-sept jours. Pour leur part, les activités d'enseignement des habiletés sociales sont préparées sur une période de quatorze jours. Elles débutent sept jours plus tard. Leur mise en œuvre s'échelonne sur 105 jours, c'est-à-dire quinze semaines comme le suggère les guides pour les activités sur les habiletés sociales du PCC. Finalement, leur évaluation post session est terminée vingt jours plus tard. Pour ces activités l'étalement de l'application de la méthode psychoéducative est donc de 146 jours. Elles peuvent ainsi être répétées cinq fois sur deux ans.

La période de la mise en œuvre des activités du PCC ne peut pas être compressée en raison du nombre d'habiletés à enseigner sur la communication, la gestion du stress, la régulation de la colère et la résolution d'un problème. Les durées des phases de la préparation et de l'évaluation post session reflètent deux séries des facteurs. Premièrement, elles sont calibrées par les contingences de la vie professionnelle dans des unités résidentielles (horaires des sujets et des éducateurs), conditions de travail spécifiques, événements incontrôlables dans l'unité et pour les éducateurs, etc.). Deuxièmement, il ne faut pas oublier le fait qu'un peu plus d'un cinquième des éducateurs étaient, à chaque année, des nouveaux dans les unités de réadaptation du projet de Boscoville2000 selon les données de Le Blanc (2011). Cette mobilité du personnel impose un fardeau lourd et continue de formation de base et de pratique supervisée sur une période d'environ une année pour que les éducateurs arrivent à maîtriser d'une manière raisonnable la méthode psychoéducative. Pour arriver à un certain niveau de maîtrise, il faut préparer, mettre en œuvre et évaluer quelques sessions d'une activité éducative et ce d'une manière de plus en plus autonome.

2.5. L'application de la méthode psychoéducative : la conformité ?

La question de la conformité concerne la capacité des éducateurs de maîtriser l'application de toutes les opérations professionnelles et de toutes les composantes de la structure d'ensemble d'une activité éducative. Aucune étude systématique et rigoureuse de cette question n'a été réalisée à date malgré le fait que cette méthode a été exposée pour la première fois il y a 34 ans (Gendreau, 1978). Toutefois, les observations rapportées par Le Blanc (2011), ainsi que celles des chefs des unités et des agents de développement, concourent pour signaler que plusieurs opérations professionnelles semblent maîtrisées et qu'un grand nombre de composantes de la structure d'ensemble d'une activité sont naturellement considérées par les éducateurs lorsqu'ils conduisent des activités éducatives.

Pour ce qui est des opérations professionnelles, la préparation des activités est devenue une préoccupation et une démarche partagée par les éducateurs de toutes les équipes. Après cinq ans d'implantation de la méthode psychoéducative, il resterait à qualifier certaines opérations. Entre autres, il faudrait correctement actualiser les opérations préparatoires comme « l'observation » et « l'évaluation des observations ». Toutefois, comme les chefs, les agents de développement

reconnaissent que les opérations de « la planification » et de « l'organisation » d'une activité éducative sont plutôt faciles pour les éducateurs. Par ailleurs, les opérations de « l'animation » et de « l'utilisation » demeurent délicates pour plusieurs éducateurs.

En outre, les agents de développement et les chefs des unités s'accordent pour affirmer que l'opération de « l'évaluation », sous toutes ses formes est difficile à réaliser par les éducateurs. Plus particulièrement, l'opération de « l'évaluation post activité » était peu fréquente (20 % des activités coutumières et 40 % des activités PCC), mais elle serait devenue un objet de préoccupation pour les éducateurs qui recherchent une amélioration de leurs pratiques éducatives. Par ailleurs, les éducateurs ne semblaient pas avoir intégrés cette opération dans leur pratique quotidienne, ils demeurent prompts à réagir immédiatement aux événements. Les chefs des unités et les agents de développement affirment qu'il était nécessaire d'encadrer systématiquement les éducateurs pour qu'ils réalisent l'opération de « l'évaluation post activité », c'est-à-dire proposer des échéances, faire des rappels, etc. Par contre, ils manifestaient davantage d'autonomie et d'initiative pour la phase de la préparation d'une activité éducative.

En somme, exécuter avec rigueur les phases de « la préparation » et de « l'évaluation post activité » est encore perçu comme une perte de temps par plusieurs éducateurs expérimentés parce que ces opérations priveraient l'éducateur d'être en relation avec leurs clients. Pour ce qui est des opérations de « l'animation » et de « l'utilisation », elles n'ont pas fait l'objet d'une attention approfondie de la part du projet de Boscoville2000. Pour sa part, l'opération de « la communication » est parfois difficile parce qu'elle commande des conditions organisationnelles qui font parfois défauts malgré toute la bonne volonté des équipes.

Au niveau des composantes de la structure d'ensemble d'une activité, ce sont le « groupe de pairs » et les « caractéristiques des sujets » qui restent les plus difficiles à maîtriser. Les éducateurs entendent peu parler du fonctionnement d'un groupe de pairs pendant leur formation académique, en particulier d'un groupe de pairs avec des difficultés d'adaptation psychosociale. De plus, il ressort qu'ils ne sont pas outillés pour l'observer et agir dans et par lui. Quant aux caractéristiques des sujets, une dimension fondamentale dans la préparation, de la mise en œuvre et de l'évaluation d'une activité, ni leur formation académique, ni leur formation en cours d'emploi ne leur a permis de bien connaître et de maîtriser une démarche d'évaluation ou une instrumentation rigoureuse. L'évaluation demeure impressionniste quand il existe des instruments scientifiques rigoureux et validés de disponibles. En outre, il est ressorti des commentaires des chefs d'unité et des agents de développement que l'agencement de toutes les composantes, particulièrement des caractéristiques des sujets, en un tout dynamique autour de l'objectif est un pas qui reste à franchir pour la très grande majorité des éducateurs.

Trois points de vue permettent d'apprécier le niveau de l'appropriation et de l'intégration de la méthode psychoéducative par les éducateurs au terme des cinq premières années du projet de Boscoville2000, celui des chefs de service, des éducateurs et des agents de développement. Rappelons que seulement un quart des éducateurs avaient reçu une formation universitaire en psychoéducation et que

les deux tiers avaient acquis une formation technique en éducation spécialisée au collégial.

Premièrement, il a été demandé à tous les chefs qui ont participé au projet, qu'ils étaient actifs ou non dans une unité à la fin du projet de Boscoville2000, ce qu'ils pensaient de leur propre degré d'appropriation de la méthode psychoéducative et de celui des membres de leur équipe (Adam, 2010). Cinq chefs sur neuf appréciaient leur degré d'appropriation et d'intégration des notions et concepts de la méthode psychoéducative comme bon. Un tiers des chefs affirmaient que leur degré d'appropriation était devenu très bon, tandis qu'un chef pensait avoir peu intégré cette méthode. La grande majorité des chefs soutenaient qu'ils utilisaient les notions et concepts de la méthode psychoéducative dans l'exercice de leur fonction et auprès des éducateurs de leur équipe dans leurs supervisons. En ce qui concerne les membres de leur équipe, deux chefs sur neuf évaluaient que le degré d'appropriation et d'intégration des notions et des concepts de la méthode psychoéducative était très bon chez les éducateurs de leur unité. Quatre sur neuf considéraient le degré d'appropriation comme bon, tandis que deux chefs affirmaient que les membres de leur équipe avaient peu intégré ces notions et concepts (rappelons que deux équipes participaient au projet que depuis deux ans). Finalement, un seul chef déclaraient que le degré d'appropriation était de bon à très bon.

Deuxièmement, les agents de développement qui accompagnaient les éducateurs décrivaient ainsi l'évolution de l'application de la méthode psychoéducative et ses impacts sur la programmation des activités offertes aux participants. Avant le début du projet de Boscoville2000 il existait une diversité d'activités. Cette programmation prenait souvent un caractère de passe-temps irrégulier, plutôt que d'une programmation rigoureuse et systématique. Selon les agents de développement, les éducateurs mettaient en place des activités qu'ils jugeaient pertinentes pour les participants, mais pas toujours adaptées aux difficultés des sujets de l'unité. En outre, certaines de ces activités répondaient souvent à la volonté des éducateurs de transmettre et d'animer un contenu sans égard aux caractéristiques de la clientèle. L'esprit inculqué par la formation sur la méthode psychoéducative a fait que les éducateurs, dans les activités coutumières de la programmation comme dans les activités spécialisées du PCC, sont devenus davantage attentifs à stimuler le développement psychologique et social des adolescents par l'ensemble des activités que l'unité proposait. L'étude des caractéristiques de la clientèle est ainsi devenue de plus en plus un exercice intégré à la programmation des activités. En outre, il ressort des commentaires des agents de développement que l'implantation de la méthode psychoéducative pour des activités coutumières de l'unité et les activités spécialisées du PCC a permis le développement d'un « savoir-faire » d'une meilleure qualité. Ils en retireraient une plus grande estime de soi comme des professionnels de l'intervention spécialisées.

Troisièmement, divers facteurs ont été identifiés par les éducateurs, les agents de développement et les chefs des unités comme des leviers ou des freins à l'implantation de la méthode psychoéducative. Voici un résumé de la liste des facteurs recensés par Le Blanc (2011). Les leviers qui facilitent l'implantation de la méthode psychoéducative seraient : une formation de base en cours d'emploi

sur la méthode psychoéducative, la mobilisation des chefs des unités autour de la préoccupation de la révision de la programmation des activités, l'accompagnement des éducateurs pour la préparation et l'évaluation post activité par l'agent de développement, la mise en place d'une période de temps en équipe pour exécuter l'exercice de la caractérisation de la clientèle, les exigences claires du chef d'unité en regard des travaux à exécuter par les éducateurs ainsi que la mise en place de temps de dégagement pour leur réalisation, l'emploi d'outils (guides et formulaires), la communication régulière des informations sur la préparation et la mise en œuvre et l'évaluation des activités à l'ensemble de l'équipe. Les freins qui ralentiraient l'implantation de la méthode psychoéducative seraient les suivants : la quantité d'apprentissages à réaliser par les éducateurs tout en maintenant les opérations régulières, le manque de conditions, dont le temps, pour pouvoir rédiger les évaluations post séances et post session, les modifications dans les formulaires, la lourdeur des guides sur la méthode psychoéducative et les activités du PCC, le manque d'organisation personnelle des éducateurs, le manque de rigueur qui s'exprime par le fait que beaucoup d'éducateurs tiennent pour acquis qu'à partir du moment où ils sont conscientisés à la méthode psychoéducative ils sont dorénavant compétents dans leur savoir-faire.

Au terme de cette section sur la conformité dans l'application de la méthode psychoéducative, il convient de retenir que les éducateurs ont produit un effort considérable pour implanter la méthode psychoéducative. Il en a résulté un niveau remarquable de maîtrise de cette dernière. Toutefois, une faille béante demeure, c'est l'évaluation post activité qui constitue une nécessité avant d'offrir à nouveau une activité éducative et assurer son maximum sur la clientèle. Une autre crevasse est difficile à franchir, la connaissance des caractéristiques essentielles et précises des personnes placés dans des unités de réadaptation et l'alignement de cette connaissance avec l'objectif de l'activité éducative et, ensuite, leur harmonisation avec les autres composantes de la structure d'ensemble de activité. Ces difficultés renvoient à la révision des mécanismes de formation et d'implantation.

Conclusion

À la recommandation du rapport Gendreau-Tardif (1999), Boscoville2000 et ses partenaires de huit unités résidentielles de réadaptation de quatre centres jeunesse s'étaient donné le mandat d'introduire de la rigueur dans les activités de la programmation. Dans ce dessein, les éducateurs ont été formés et accompagnés pour appliquer la méthode psychoéducative dans les activités éducatives. Plus de 450 activités du programme cognitivo-comportemental et des autres activités coutumières de réadaptation ont fait l'objet de cette démarche par plus de 160 éducateurs, dont un quart de psychoéducateurs. Il est donc très clair que ce mandat a été réalisé avec succès comme en témoignent les données rapportées et les commentaires des agents de développement et des chefs des unités.

Si une rigueur remarquable se manifeste par l'intensité de l'application de la méthode psychoéducative, il n'en demeure pas moins que certaines opérations professionnelles et certaines composantes de la structure d'ensemble d'une activité éducative sont encore à perfectionner. Ainsi, l'intégralité de l'application des opérations professionnelles est défailante au niveau de l'évaluation. L'opération de

« l'évaluation » n'est pas bien maîtrisée, qu'il s'agisse à la fois de « l'évaluation des observations » ou de « l'évaluation post activité ». En outre, au plan de la conformité de l'application de la méthode psychoéducative, des éducateurs affichent une difficulté à ajuster les deux composantes de l'équation fondamentale d'une activité éducative, c'est-à-dire entre les composantes « les caractéristiques des sujets » et « l'objectif de l'activité ». Par ailleurs, des éducateurs ne maîtrisent pas l'harmonisations de toutes les autres composantes de la structure d'ensemble et l'équation précédente. L'implantation de la méthode psychoéducative, dans le cadre des conditions offertes par Boscoville2000, est donc possible, c'est-à-dire grâce à une formation intensive de trois jours et d'un accompagnement individualisé, pour une séquence de plusieurs activités, par un professionnel formé et supervisé d'une manière continue à cet effet.

En terminant, la question de la formation mérite une attention spéciale. Rappelons que le quart des éducateurs du projet de Boscoville2000 possédait une formation universitaire en psychoéducation et les deux tiers une formation collégiale en éducation spécialisée. L'ensemble de ces intervenants déclaraient une connaissance très limitée de la méthode psychoéducatives et une incapacité à l'appliquer rigoureusement. Elle avait été acquise dans des cours, rarement dans des cours laboratoires sur cette méthode. Pour la plupart, ils n'avaient pas eu l'occasion d'une pratique supervisée, ni pendant leur formation, ni en cours d'emploi. Les participants au projet de recherche et développement de Boscoville2000, ainsi que les responsables dans les milieux de la réadaptation et les autres collaborateurs reconnaissent que l'application systématique de la méthode psychoéducative a permis son appropriation. Cette dernière a introduit de la « rigueur » dans leurs activités éducatives et elle a donner un « sens » à l'intervention comme le suggérait le rapport Gendreau-Tardif (1999). Comment généraliser ces acquis ?

En conséquence, l'Ordre professionnel des psychoéducateurs, avec la collaboration de l'Association des centres jeunesse du Québec, devrait assumer le leadership concernant l'implantation de la méthode psychoéducative inventée par Gilles Gendreau et ses collaborateurs. La première tâche serait de revoir les formations universitaire et collégiales pour déterminer le niveau des connaissances appropriées à chacun des diplômes, c'est-à-dire collégial, baccalauréat et maîtrise. Quelle que soit le diplôme, la formation sur la méthode psychoéducative devrait comprendre deux éléments. Il s'agit, d'abord, d'une connaissance théorique et, ensuite, d'une expérience pratique significative de l'application de cette méthode, celle qui rend les diplômés opérationnels, c'est-à-dire capables d'appliquer la méthode psychoéducative par eux même en arrivant en emploi.

Comme l'expérience de l'application de cette méthode psychoéducative sera encore limitée, les employeurs devraient mettre en place des conditions pour permettre l'application de cette méthode de travail. Il faut se rappeler qu'une formation de départ est insuffisante, comme celle offerte par Boscoville2000, elle pourra servir à rafraîchir les connaissances acquises en milieu collégial ou universitaire. Par ailleurs, elle doit être complétée par un accompagnement continu et individualisé. Il s'agit, premièrement, de prévoir une organisation du travail qui garantisse l'application de la méthode de travail des éducateurs. Il convient, en particulier, de

prévoir du temps pour que les éducateurs préparent et évaluent systématiquement les activités éducatives. Nous avons vu qu'il le faisait très souvent à la va-vite, sur le coin d'une table ou à la dernière minute avant le projet de Boscoville2000, plutôt que de la manière professionnelle que ce projet a implanté. Deuxièmement, l'expérience de Boscoville2000 a démontré que les milieux de prévention et de réadaptation doivent mettre en place un encadrement à deux niveaux pour maintenir l'application de la méthode psychoéducative. Le premier niveau, est celui d'un accompagnement en cours d'emploi qui facilite la maîtrise expérientielle de la méthode, elle peut prendre la forme du faire-avec lors des premières activités, mais surtout de la validation, individuelle ou en groupe, d'activités préparées et évaluées. Ce premier niveau est essentiel en raison de la grande mobilité du personnel dans les services pour les enfants en difficulté. Le deuxième niveau est celui du maintien de l'application de la méthode psychoéducative. Une politique d'application doit être formulée et implantée. Une structure doit être mise en place pour la formation, pour monitorer l'application de la méthode et pour ajuster son application à l'évolution des services aux enfants et adolescents en difficulté d'adaptation.

Gilles Gendreau a légué aux éducateurs une méthode de travail incontournable. C'est aux psychoéducateurs de la faire fructifier. C'est souvent la tâche la plus difficile parce qu'elle exige une très grande rigueur et une attention continue.

Références

- Adam, P. (2010). *Synthèse de l'évaluation qualitative des chefs de service des unités de réadaptation du projet quinquennale de recherche et développement en réadaptation en internat*. Montréal, Boscoville₂₀₀₀.
- Gendreau, G. (1978). *L'intervention psycho-éducative : solution ou défi ?* Paris, Fleurus
- Gendreau, G. (2001). *Jeunes en difficulté et intervention psychoéducative*. Montréal, Sciences et culture.
- Gendreau, G., & Lamoureux, Y. (2007). *Les opérations professionnelles du modèle psychoéducatif : manuel d'accompagnement, série II, modules 1 à 9*. Montréal, Boscoville₂₀₀₀.
- Gendreau, G. Prince, D., & Lévesque, C. (2006a). *Le modèle psychoéducatif : manuel d'accompagnement, série I, modules 1, 2, 5*. Montréal, Boscoville₂₀₀₀.
- Gendreau, G., & Prince, D. (2006b). *Le modèle psychoéducatif : manuel d'accompagnement, série I, modules 9, 14, 15*. Montréal : Boscoville₂₀₀₀.
- Gendreau, G., Prince, D., & Bernier, M. (2006c). *Le modèle psychoéducatif : manuel d'accompagnement, série I, modules 3, 4, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13*. Montréal, Boscoville₂₀₀₀.
- Gendreau, G., Lamoureux, Y., Prince, D., Bernier, M., & Limoges, J-F. (2009). *DVD sur la méthode psychoéducative. Série I la structure d'ensemble (15 modules). Série II les opérations professionnelles et la méthode générale CPOMÉ (11 modules)*. Montréal, Boscoville₂₀₀₀.
- Gendreau, G., & Tardif, R. (1999). *L'intervention en internat. Une intervention qui doit retrouver son sens, sa place et ses moyens*. Rapport du comité sur la réadaptation en internat des jeunes de 12 à 18 ans. Montréal, Association des centres jeunesse du Québec.

- Le Blanc, M. (1983). *Boscoville : la rééducation évaluée*. Montréal, Hurtubise HMH.
- Le Blanc, M. (2011). *Vers un modèle renouvelé pour la réadaptation en internat pour des adolescents avec des difficultés graves d'adaptation. Bilan quinquennal*. Montréal, Boscoville₂₀₀₀.
- Le Blanc, M., & Gendreau, G. (2002). *Grille d'analyse pour la conception d'un programme d'activité de réadaptation pour adolescents*. Montréal, Boscoville₂₀₀₀.
- Le Blanc, M., & Trudeau Le Blanc, P. (2008). *L'activité d'apprentissage d'habiletés pour la gestion de la consommation des substances psychoactives*. Montréal, Québec : Boscoville₂₀₀₀.
- Le Blanc, M., & Trudeau Le Blanc, P. (2010). *La démarche pour la résolution d'un problème, son apprentissage et son utilisation lors de rencontres individuelles et de groupe (3^e éd.)*. Montréal, Québec : Boscoville₂₀₀₀.
- Le Blanc, M., & Trudeau Le Blanc, P. (2012). Un programme de réadaptation cognitivo-comportemental pour des adolescents avec des comportements antisociaux graves. In L. Turgeon & S. Parent. *L'intervention cognitivo-comportementale chez les enfants et les adolescents (Tome II p)*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Le Blanc, M., Dionne, J., Proulx, J., Grégoire, J., & Trudeau Le Blanc, P. (1998). *Intervenir autrement : le modèle différentiel et les adolescents en difficulté*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Prince, D., Bernier, M., & Lamoureux, Y. (2008). *Guide pour la planification d'une activité*. Montréal, Québec : Boscoville₂₀₀₀.
- Prince, D., Lamoureux, Y., & Bernier, M. (2009). *Guide pour l'évaluation post*. Montréal, Québec : Boscoville₂₀₀₀.
- Renou, M. (2005). *Psychoéducation : une conception, une méthode*. Montréal, Québec : Sciences et culture.
- Trudeau Le Blanc, P., Le Blanc, M., & Bernier, M. (2007). *L'activité d'apprentissage des moyens et des habiletés pour la régulation de la colère (2^e éd.)*. Montréal, Québec : Boscoville₂₀₀₀.
- Trudeau Le Blanc, P., Le Blanc, M., & Bernier, M. (2008). *L'activité d'apprentissage de moyens et des habiletés pour la gestion du stress (2^e éd.)*. Montréal, Québec : Boscoville₂₀₀₀.
- Trudeau Le Blanc, P., & Le Blanc, M. (2010). *L'activité d'apprentissage d'habiletés pour la communication (3^e éd.)*. Montréal, Québec : Boscoville₂₀₀₀.